

Pour le prélèvement automatique de vos factures sur votre compte chèque, il vous suffit de remplir soigneusement ce document et de l'adresser à la **Communauté de Communes du Mont des Avoirs**, 1 rue de la Corniche de Pail – Pré-en-Pail 53140 PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON, **en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou Caisse d'Epargne (RICE) portant les mentions BIC et IBAN**

Tout changement de banque, d'agence ou de C.C.P. devra être signalé à la **Communauté de Communes du Mont des Avoirs**.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier de l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Liberté.

NOM Prénom

Adresse

CP Ville

N° de téléphone Adresse mél

Opte pour : (cochez la case correspondante)

Pour les factures Eau * Assainissement

*uniquement pour les communes d'Averton, Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Courcité, Crennes-sur-Fraubée, Gesvres, Le Ham, Loupfougères, Ravigny, Saint-Aubin-du-Désert, Saint-Germain-de-Coulamer, Saint-Mars-du-Désert, Saint-Pierre-des-Nids, Villaines-la-Juhel, Villepail

- Le prélèvement automatique **au semestre** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique **mensuel** (date de prélèvement indiquée sur l'échéancier)

Pour les factures Déchets ménagers et Assimilés

- Le prélèvement automatique en **1 fois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique en **2 fois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique en **4 fois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)

Pour les factures Portage de Repas LOYERS

- Le prélèvement automatique au mois (date de prélèvement indiquée sur la facture)

Pour les factures Ecole d'Enseignements Artistiques

- Le prélèvement automatique en 1 fois (date indiquée sur la facture)

Pour les factures Service Enfance Service Jeunesse

- Le prélèvement automatique après chaque période de vacances scolaires (date indiquée sur la facture)

Pour les factures LOCATION VAE (Vélos assistance électrique) (caution et paiements)

- Le prélèvement automatique 1 fois (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique 2 fois **uniquement pour location 6 mois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique 4 fois **uniquement pour location 1 an** (date de prélèvement indiquée sur la facture)

DEMANDE DE PRELEVEMENT SEPA

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA : FR 04 ZZZ 642660

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
Identification internationale (IBAN)
Identification internationale de la Banque (BIC)

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MAYENNE
Centre de gestion des finances publiques
75 Rue des Alouettes CS 10500
53105 MAYENNE CEDEX

Date : ____/____/____

Signature du titulaire du compte à débiter